

**Juillet 2024 Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Denholm**

**Canada**

**Province de Québec**

Comté de Gatineau

Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Denholm

Procès-verbal de la séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Denholm, tenue le 9 juillet 2024 à 19h à la salle communautaire au 419, chemin Poisson-Blanc.

Sont présents :

Madame Marie Gagnon, Conseillère	poste n° 2
Monsieur Zakary Armstrong, Conseiller	poste n° 3
Monsieur Paul Brouillard, Conseiller	poste n° 4
Monsieur Gilles Rathier, Conseiller	poste n° 5
Monsieur Jacques Gour, Conseiller	poste n° 6

Sont absents :

Monsieur Pierre Nelson Renaud	Maire
Monsieur Richard Poirier, Conseiller	poste n° 1

Aussi présente :

Madame Sara Turpin, occupant le poste de Secrétaire d'assemblée.

<b>Informations</b>
---------------------

Note au procès-verbal

Nous n'avons aucune inscription de vente des immeubles pour non-paiement de l'impôt foncier pour l'année 2024.

Note au procès-verbal

Les candidats du scrutin du 14 avril 2024 ont tous déposés leur formulaire DGE-1038, selon l'article 513.2 de la LERM (loi sur les élections et référendums dans les municipalités).

<b>1. Ordre du jour</b>
-------------------------

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

<b>2. Législation, Greffe &amp; Conseil</b>
---

- 2.1 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 juin 2024
- 2.2 Adoption des prélèvements, des comptes payés et à payer au 30 juin 2024
- 2.3 Adoption de l'état des revenus et dépenses, du journal des salaires et du bilan au 30 juin 2024

<b>3. Finances, Administration et Ressources humaines</b>
---

- 3.1 Contrat contremaître des travaux publics
- 3.2 Crédit-Bail camion F150
- 3.3 Congrès FQM
- 3.4 Prolongement embauche probatoire Sylvie Brisebois
- 3.5 Embauche DGA
- 3.6 Carte de crédit Directeur incendie
- 3.7 Augmentation salariale pompiers
- 3.8 MUNYS
- 3.9 Vente partie du lot 4944947

<b>4. Transports, Travaux publics &amp; Télécommunications</b>
--

- 4.1 Achat résiduel de la rétrocaveuse

<b>5. Santé, Bien-être, Vie sociale, Loisirs &amp; Culture</b>
--

- 5.1 Représentant et Comité MADA
- 5.2 Appui à la MRCVG appel Info-Santé

6. Aménagement, Urbanisme & Développement économique
6.1
7. Sécurité Incendies et Sécurité civile
7.1 Autorisation acquisition station air respirable MRCVG
8. Hygiène du milieu & Environnement
8.1 Déprédation des castors-contrat
9. Divers et Correspondance
10. Varia
11. Période de questions
12. Fermeture de l'assemblée
<b>LÉGISLATION, GREFFE ET CONSEIL</b>

MD AR24-07-116

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La Mairesse suppléante, constate qu'il y a quorum et que 8 personnes sont présentes et déclare la séance du conseil ouverte à 19h00.

MD AR24-07-117

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune modification apportée à l'ordre du jour;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

MD AR24-07-118

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2024**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2024;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Gilles Rathier

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

MD AR24-07-119

**ADOPTION DES PRÉLÈVEMENTS, DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 30 JUIN 2024**

CONSIDÉRANT QUE le comité des finances a effectué la vérification des prélèvements, des comptes payés et des comptes à payer au 30 juin 2024;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Jacques Gour

**Juillet 2024 Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Denholm**

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve les comptes payés de 102 848.56\$, des prélèvements de 87 372.73 \$, les comptes à payer de 27 145.75\$ ainsi que les salaires nets payés de 48 936.86 \$ en date du 30 juin 2024 pour les chèques n<sup>os</sup> 4745 à 4804, les prélèvements n<sup>os</sup> 946 à 962 et les salaires nets du mois.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

MD AR24-07-120

**ADOPTION DU RAPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES, DU BILAN, DU JOURNAL DES SALAIRES ET DES RAPPORTS COMPARATIFS**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du journal des salaires, du rapport des revenus et dépenses, du bilan et des rapports comparatifs au 30 juin 2024;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU d'adopter le journal des salaires, le rapport des revenus et dépenses, les rapports comparatifs et le bilan au 30 juin 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

**ADMINISTRATION, FINANCES & RESSOURCES HUMAINES**

MD-AR24-07-121

**SIGNATURE DU CONTRAT DU CONTREMAITRE DES TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU QUE Monsieur Patrick Mercier est à l'embauche à titre de contremaître des travaux publics de la Municipalité de Denholm depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023;

ATTENDU QUE la Directrice générale, greffière-trésorière, Madame Sara Turpin, recommande l'embauche permanente de Monsieur Patrick Mercier à titre de contremaître des travaux publics;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du contrat de travail au poste de contremaître des travaux publics;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Jacques Gour

ET RÉSOLU de procéder à l'embauche permanente de Monsieur Patrick Mercier à titre de contremaître des travaux publics en date du 9 juillet 2024 et que le Maire, Monsieur Pierre Nelson Renaud et la Directrice générale, greffière-trésorière, Madame Sara Turpin, signent pour et au nom de la municipalité le contrat de travail de Monsieur Patrick Mercier à titre de contremaître des travaux publics pour une période de 3 ans.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

MD AR24-07-122

**CRÉDIT-BAIL CAMION DES TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU QUE la Municipalité de Denholm a besoin d'un véhicule pour son service des travaux publics et un pour son service incendie;

ATTENDU QUE le temps d'utilisation de ce camion sera utilisé à 100 % pour le service des travaux publics;

**Juillet 2024 Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Denholm**

ATTENDU QUE le camion actuel sera utilisé au service incendie;

ATTENDU QUE la municipalité a eu une proposition de crédit-bail de Crédit Ford Commercial pour un camion Ford F-150, 4x4 SUPERCREW au montant de 58 430\$, plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE la proposition de Crédit Ford Service Commercial est pour une durée de soixante (60) mois pour un paiement mensuel estimatif sans les taxes de 1047.39\$;

ATTENDU QUE le concessionnaire Ford pour cette transaction est le garage Carle Ford;

EN CONSÉQUENCE il est

Proposé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU que le Conseil de la Municipalité de Denholm autorise le crédit-bail de Crédit Ford Service Commercial aux conditions ci-haut mentionnées.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Directrice générale, Madame Sara Turpin est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

MDAR24-07-123

**CONGRÈS DE LA FQM**

ATTENDU QUE le congrès de la Fédération des municipalités du Québec se tiendra du 26 au 28 septembre 2024 à Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Gilles Rathier

ET RÉSOLU que le conseil autorise le Maire, monsieur Pierre Nelson Renaud à participer au congrès de la FQM à Québec, au coût de neuf cent quatre-vingt-dix dollars (990 \$), plus les taxes applicables et de défrayer le coût de repas, d'hébergement et de déplacement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

MD AR 24-07-124

**PROLONGATION EMBAUCHE PROBATOIRE TRAVAUX PUBLICS – SYLVIE BRISEBOIS**

CONSIDÉRANT les besoins de journalier, opérateur et chauffeur au sein de l'équipe des travaux publics ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Sylvie Brisebois à titre journalière, opératrice et conductrice a effectué sa probation de douze mois au salaire horaire 26.10\$;

CONSIDÉRANT QUE Madame Brisebois doit acquérir de l'expérience au niveau de la conduite des camions de déneigement;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU de prolonger l'embauche probatoire de Madame Sylvie Brisebois à titre journalière, opératrice et conductrice à raison de 40 heures par semaine à un salaire horaire de 26.10\$ jusqu'à la fin de la période hivernale 2025 incluant les avantages sociaux prévus au contrat des employés de la Municipalité de Denholm 2023-2027.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

MD AR 24-07-125

**EMBAUCHE PROBATOIRE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE**

ATTENDU QUE le poste de Directrice générale adjointe est vacant;

ATTENDU QUE la Directrice générale, greffière-trésorière, Madame Sara Turpin, recommande l'embauche de Madame Geneviève Connolly au poste de directrice générale adjointe;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du contrat de travail au poste de Directrice générale adjointe;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU de procéder à l'embauche probatoire Madame Geneviève Connolly au poste de Directrice générale adjointe de la municipalité en date du 15 juillet 2024 et que le Maire, Monsieur Pierre Nelson Renaud et la Directrice générale, greffière-trésorière, Madame Sara Turpin, signent pour et au nom de la municipalité le contrat de travail de la Directrice adjointe, Madame Geneviève Connolly pour une période de six (6) mois.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

MD-AR24-07-126

**CARTE DE CRÉDIT – DIRECTEUR INCENDIE**

ATTENDU QUE le Directeur incendie est sujet à plusieurs déplacements hors de la municipalité pour formations et congrès ou l'achat d'équipement;

ATTENDU QUE pour effectuer des réservations d'hôtel, de location de véhicules ou d'équipements, un numéro de carte de crédit ou la présentation d'une carte de crédit est requise;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jacques Gour

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une carte de crédit Visa au Directeur incendie Monsieur Joey Currie pour utilisation dans le cadre de ses fonctions à la municipalité avec une limite de dépenses de 1 000\$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

MD-AR24-07-127

**AUGMENTATION SALARIALE SERVICE INCENDIE**

ATTENDU QUE le salaire des pompiers volontaires doit être révisé;

ATTENDU QUE le conseil désire ajuster le salaire des pompiers et des officiers;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU QUE ce conseil augmente les salaires des pompiers;  
En formation à un salaire horaire de dix-huit dollars (18,00 \$)

**Juillet 2024 Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Denholm**

Pompier 1 à un salaire horaire de vingt dollars (20,00\$)  
Lieutenant à un salaire horaire de vingt-deux dollars (22,00\$) et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> juillet 2024, une augmentation salariale de .50 de l'heure sera attribuée pour chaque 300 heures de participation.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

MD-AR24-07-128

**PROGRAMME MUNYS**

ATTENDU QUE le nouveau tableau de bord en gestion municipale MUNYS est un calendrier des obligations légales et réglementaires à effectuer, des fiches détaillées des obligations incluant les étapes à réaliser pour chaque obligation.

ATTENDU QU'un coût d'activation de 405 \$ (achat initial la première année) et des frais annuels de 325 \$ (années subséquentes)

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise l'achat du calendrier de gestion MUNYS.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

MD-AR24-07-129

**VENTE D'UNE PARTIE DU LOT MATRICULE 6178-99-1650 00, lot # 4 944 947**

ATTENDU QU'à suite de la rénovation cadastrale, le bâtiment du 137 chemin Boisvert empiète sur le lot 4 944 947 de la municipalité;

ATTENDU QUE ce conseil voit la nécessité de régulariser la situation et procéder à la vente de cette partie du lot 4 944 947 au coût de 1\$, les frais d'arpentage et les frais de vente chez le notaire soient à la charge complète de l'acquéreur;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU que la Municipalité de Denholm procède à la vente d'une partie du terrain matricule 6178-99-1650, lot # 4 944 947 à Monsieur Jean-Daniel Grob et Madame Caroline Cauchon au prix de 1\$ et que le Maire, Monsieur Pierre Nelson Renaud et la Directrice générale, greffière-trésorière Madame Sara Turpin signent pour et au nom de la municipalité de Denholm les documents relatifs à cette transaction immobilière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

**VOIRIE**

MD-AR24-07-130

**ACHAT DU RÉSIDUEL DE MACHINERIE - RÉTROCAVEUSE**

ATTENDU QUE la location d'une chargeuse-rétro caveuse CASE 580 arrive à échéance;

ATTENDU QUE la location d'un même modèle a considérablement augmentés;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Gilles Rathier

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise l'achat du résiduel de la location actuelle pour une durée de 36 mois d'une chargeuse-rétro caveuse CASE 580 SUPER N-WT Tiers 4 au montant mensuel de 2947.74\$ du concessionnaire JR BRISSON/Financement CNH;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Directrice générale, Madame Sara Turpin est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité le contrat d'achat avec le concessionnaire JR BRISSON/ Financement CNH.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

<b>SANTÉ, BIEN-ÊTRE, VIE SOCIALE, LOISIRS &amp; CULTURE</b>
---

MD-AR-24-07-131

**NOMINATION DU RESPONSABLE DU COMITÉ MADA**

ATTENDU QUE Madame Marie Gagnon souhaite se départir de la responsabilité de représentante du Comité MADA (municipalité amie des aînés) ;

ATTENDU QUE la municipalité doit avoir un représentant de ce dit comité;

ATTENDU QUE le comité de suivi sera présidé par l' élu Pierre Nelson Renaud de la municipalité et Monsieur Paul Brouillard sera le membre substitut afin d'assister dans la démarche par Monsieur Marc-André Gauthier, la personne ressource responsable de la coordination de la démarche collective PFM-MADA de la MRC;

ATTENDU QUE le comité de suivi a dans sa composition un minimum de deux personnes aînées engagées dans leur communauté, ainsi qu'un minimum d'une personne représentant les familles;

ATTENDU QUE le Comité de suivi est composé des citoyens suivants :

Mesdames Elizabeth Morey, Francine Aumont, Lyne Brière

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé Jacques Gour

ET RÉSOLU de reformer le comité MADA de la Municipalité de Denholm;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

MDAR24-07-132

**APPUI COMMUNICATION EFFICACE-INFO-SANTÉ OPTIONS 1, 2 ET 3**

CONSIDÉRANT l'implantation de la ligne Info-Santé 811 afin d'offrir à la population un service 24/7 de consultation téléphonique en matière de santé et de services sociaux;

CONSIDÉRANT QUE ce service comporte 3 options différentes soit : l'option 1 – conseils en santé pour tous, l'option 2 – conseils psychosociaux et l'option, - 3 guichets d'accès à la première ligne spécifiquement dédié aux patients orphelins de médecin;

CONSIDÉRANT QUE ce service régional vise à réduire le flot d'usagers se rendant à l'urgence en cas de problèmes de santé mineurs ;

**Juillet 2024 Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Denholm**

CONSIDÉRANT QU'afin de maximiser l'efficacité de la ligne Info-Santé et atteindre le but visé soit de libérer des places à l'urgence pour les cas les plus urgents, un plan de communication terrain expressément dédié à la MRC Vallée-de-la-Gatineau doit être mis en place ;

CONSIDÉRANT QUE le CISSSO possède un service de communications, chapeauté par un directeur et une gestionnaire de communications habiletés à produire un tel plan de communication;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Gilles Rathier

ET RÉSOLU par le Conseil de la Municipalité de Denholm de faire appui à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander au président-directeur général (PDG) du CISSSO, Dr Marc Bilodeau, la production et la mise en place d'un plan de communication spécialement dédié à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau afin de promouvoir efficacement les options offertes par la ligne Info-Santé 811.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de transmettre copie de la résolution au ministre de la Santé, Monsieur Christian Dubé, au Centre intégré de Santé et de Services sociaux de l'Outaouais, à la direction des services multidisciplinaires et à la communauté (DSMC).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

**AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**SÉCURITÉ INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE**

MD-AR24-07-133

**AUTORISATION- MANDAT À LA MRCVG POUR EFFECTUER L'ACQUISITION DE DEUX STATIONS D'AIR RESPIRABLE RÉPONDANT AUX BESOINS DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE le territoire vaste de la MRCVG, ce qui engendre un déplacement considérable pour les municipalités pour avoir accès au seul compresseur disponible du territoire, pour les services de sécurité incendie (SSI) du territoire;

CONSIDÉRANT QU'en raison de cette distance les SSI doivent se déplacer dans d'autres régions pour répondre à leurs besoins, la nécessité de donner accès à cet équipement à deux endroits sur le territoire devient donc essentiel;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ne peuvent acquérir seules un tel équipement et qu'une demande a été formulée à la MRC pour procéder à l'achat de deux compresseurs, dépense non prévue au budget 2024 de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la dépense, non prévue au budget de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, sera répartie conformément au règlement 2023-383 actuellement en vigueur à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ;

CONSIDÉRANT QU'à la suite à son acquisition, la MRC effectuera l'installation d'un compresseur dans les installations du SSI de la Municipalité de Grand-Remous et du SSI de la Municipalité de Kazabazua. Des ententes intermunicipales seront signées avec ces municipalités ayant pour objectif de définir les rôles et les responsabilités de chaque partie ainsi que les coûts financiers qui s'y rattacheront ;

**Juillet 2024 Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Denholm**

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du Conseil des maires lors de la présentation du projet dans le cadre du préambule du conseil des maires du 18 juin 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU par le conseil de la Municipalité de Denholm de donner le mandat à la MRCVG dans la poursuite des travaux nécessaires ayant pour objectif de planifier le lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition de deux stations d'air respirable (compresseurs), ainsi que de préparer les ententes intermunicipales avec la municipalité de Grand-Remous et la municipalité de Kazabazua, endroit où les compresseurs seront installés.

Il est également résolu que la Municipalité de Denholm contribuera à l'acquisition de deux stations d'air respirable (compresseurs) du secteur sud à Kazabazua et du secteur Nord à Grand-Remous et assume la dépense conformément au règlement 2023-383 actuellement en vigueur à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

**HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT**

MD-AR24-07-134

**DÉPRÉDATION 07- FORFAIT SUPÉRIEUR- CAPTURE ET DÉMANTELLEMENT DES INSTALLATIONS**

CONSIDÉRANT QUE nous avons plusieurs problèmes reliés à la déprédation et démantèlement de barrage de castors;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Déprédation 07 offre des services complets de capture, démantèlement, inspection et production de rapport pour chaque intervention;

CONSIDÉRANT QUE les barrages de castor pourraient causer préjudice dans plusieurs cas;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jacques Gour

ET RÉSOLU que ce conseil accepte le forfait supérieur de 14 appels de service de Déprédation 07, au coût annuel de 8400\$ plus taxes applicables

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

**DIVERS ET CORRESPONDANCE**

Note au procès-verbal

La Mairesse suppléante informe les conseillers que la prochaine réunion ordinaire de conseil sera le mardi le 13 août 2024 à la salle municipale à 19h.

**VARIA**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Note au procès-verbal

Une période de question a eu lieu.

MD AR24-07-135

FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour sont épuisés,

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 19h37

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas votée.

Je soussignée, Marie Gagnon, Mairesse suppléante de la Municipalité de Denholm, signe le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.

Et j'ai signé ce 9<sup>e</sup> jour de juillet 2024

---

Marie Gagnon, Mairesse suppléante  
Municipalité de Denholm

Je soussignée, Sara Turpin, Directrice générale, trésorière et greffière de la Municipalité de Denholm, contresigne le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 9<sup>e</sup> jour de juillet 2024

---

Sara Turpin, Directrice générale, greffière-trésorière  
Municipalité de Denholm

